

ASSEMBLÉE NATIONALE3 août 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 6810 à 6842

présentés par
M. Brottes
et 31 membres du groupe Socialiste

ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 4 de cet article par la phrase suivante :

« Cette action spécifique permet notamment de soumettre à autorisation préalable du Ministre de l'économie et des finances toute mise en garantie d'actif stratégique de l'entreprise. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise en œuvre d'une « golden share » doit permettre à l'État d'assurer le respect des intérêts fondamentaux de l'entreprise et notamment de s'opposer à des mises en garantie d'actifs jugés stratégiques.

Ces amendements identiques ont été déposés par 32 membres du groupe Socialiste :

Adt n° 6810 de M. Brotttes
Adt n° 6811 de M. Bataille
Adt n° 6812 de M. Gaubert
Adt n° 6813 de M. Ducout
Adt n° 6814 de M. Le Déaut
Adt n° 6815 de M. Habib
Adt n° 6816 de M. Migaud
Adt n° 6817 de M. Bonrepaux
Adt n° 6818 de M. Aubron
Adt n° 6819 de M. Balligand
Adt n° 6820 de M. Bascou
Adt n° 6821 de M. Besson
Adt n° 6822 de M. Bono
Adt n° 6823 de M. Cohen
Adt n° 6824 de Mme Darciaux
Adt n° 6825 de M. Dehoux
Adt n° 6826 de M. Dosé
Adt n° 6827 de M. Dumas
Adt n° 6828 de M. Dumont
Adt n° 6829 de M. Emmanuelli
Adt n° 6830 de Mme Gaillard
Adt n° 6832 de Mme Génisson
Adt n° 6833 de M. Gorce
Adt n° 6834 de M. Gouriou
Adt n° 6835 de M. Jung
Adt n° 6836 de M. Lambert
Adt n° 6837 de M. Launay
Adt n° 6838 de Mme Lebranchu
Adt n° 6839 de M. Nayrou
Adt n° 6840 de Mme Saugues
Adt n° 6841 de M. Tourtelier
Adt n° 6842 de M. Vergnier